



Association
mondiale
de la Route

World Road
Association

la lettre

du Comité Français de l'Association mondiale de la Route

Journées d'étude " Bruit du trafic routier "

Nantes - 22 et 23 novembre 2001

Les 22 et 23 novembre 2001, se sont tenues à Nantes les journées d'étude " Bruit du trafic routier " organisées par le CF-AIPCR avec le concours du LCPC.



Malgré la concurrence rude d'autres manifestations organisées aux mêmes dates, ces journées - un instant menacées d'annulation en raison de la venue dans les locaux mêmes de la Cité des Congrès du Président J. Chirac et du Président G. Schroeder pour le sommet franco-allemand - ont finalement été maintenues et ont rassemblé plus de 200 participants. Certains étaient originaires des pays européens voisins, d'autres même du Canada et d'Israël.

Représentant les maîtres d'ouvrage routiers (autoroutes concédées, routes nationales, routes départementales, villes), les directions d'administrations centrales (MELT, MATE), les entreprises de fourniture de produits et de construction routière, les professions de l'automobile et du véhicule, les laboratoires et instituts de recherche, les bureaux d'ingénierie, les associations de riverains, tous les principaux partenaires concernés par la lutte contre le bruit routier se trouvaient donc ainsi réunis .

Après une séance d'ouverture où se sont succédées les allocutions de M. Chappat - Président du CF-AIPCR, de Monsieur de Rugy - Vice Président de la Communauté urbaine de Nantes, et de J. Roudier - Directeur Général du LCPC, le programme de ces journées a été articulé autour de quatre grands thèmes, laissant une large place aux discussions et échanges :

- la première séance, consacrée aux enjeux et aux dispositions réglementaires, a rappelé les effets physiologiques, psychologiques et sociologiques du bruit routier, décrit les dispositions réglementaires existantes ou en préparation aux niveaux national et européen, présenté trois exemples de prise en compte du bruit dans des projets routiers (urbain, périurbain, interurbain) ;

Conclusions de la 1re séance

Enjeux et conséquences réglementaires

J.-C. Serrero
(Ministère de l'Environnement)

Président

J. Beaumont (INRETS)
Secrétaire



- la seconde séance a fait le point des connaissances sur les phénomènes physiques de génération, de propagation et d'absorption du bruit selon trois approches : celles du routier, du pneumaticien, du constructeur de véhicule ;
- les méthodes et techniques de mesure, et l'évaluation des performances acoustiques des revêtements routiers et des écrans anti-bruits et de leur durabilité ont occupé la troisième séance ;



G. Baillemont (SANEF)
Président de la 4e séance

- la dernière séance a dressé un inventaire des solutions pratiques disponibles tant au niveau des études d'impact préalables (relations avec les élus et les associations environnementales) et des études de conception (incluant les aspects architecturaux), qu'au niveau des techniques de construction utilisées séparément ou en combinaison.

En conclusion, Michel Chappat a tenu à souligner combien ces journées, expression d'avancées techniques manifestes que ce soit pour la modélisation, la lisibilité des travaux de recherche, les méthodes de mesure, les matériaux, etc., avaient aussi mis en évidence de manière forte l'apport essentiel de la sociologie dans la démarche d'appréciation du bruit.

La revue RGRA consacre dans son numéro de février 2002 (RGRA n° 803), une large place au compte rendu des Journées d'étude de Nantes.



Les actes de ces Journées (CD-Rom contenant les textes intégraux des communications présentées) sont disponibles auprès du Comité français de l'AIPCR.

Prix : 150 €
120 € (pour les membres de l'AIPCR)



Intervention de
Dominique Irastorza-Bardet (USIRF)

Au premier plan :
Michel Chappat, Président du CF-AIPCR

Intervention de
Michel Bérengier (LCPC)

Au premier plan :
Michel Boulet (LCPC),
organisateur de la journée



Des besoins et axes de progrès demeurent :

- l'harmonisation et l'évolution des normes au niveau européen, en particulier les normes de mesures,
- la prévision d'efficacité des murs antibruit,
- la fiabilité des prédictions et leur compréhension par les riverains,
- l'efficacité et la durabilité des performances d'aménagements antibruit sont autant de thèmes futurs de dialogue et de travaux en commun
- une évolution des clauses des CCTP, plus favorables à la promotion de la performance de réduction du bruit.

Enfin, Michel Chappat a invité tous les partenaires concernés par le bruit routier à travailler ensemble (chercheurs, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entreprises, riverains), avec un souci réel de dialogue et d'échanges. Travailler sur le bruit provenant de la route, c'est travailler pour la route. C'est aussi travailler pour le bien de la population qui l'entoure et contribuer, par là-même, au bien public.

Le compte rendu de chacune des séances est directement accessible sur le site web du CF-AIPCR :

www.piarc.org/cnf



A l'occasion de ces journées, le LCPC a édité sous forme d'un CD-Rom un numéro thématique du Bulletin des laboratoires des Ponts et Chaussées regroupant tous les articles sur des sujets relevant de l'acoustique routière et urbaine publiés entre 1997 et 2000 dans cette revue.

Intervention de Luc Amaury-Georges (Cofiroute)



Nous avons le regret de vous informer du décès de Gilbert Caroff survenu brutalement le 24 janvier 2002.

Directeur du Département Chaussées et Entretien de Scetauroute-Groupe Egis, G. Caroff était membre actif de l'AIPCR depuis une quinzaine d'années, en particulier au sein du Comité technique des Caractéristiques de Surface.

"Il avait toujours su manifester son attachement indéfectible à la cause routière. D'une compétence sans égale, il avait su montrer un rayonnement intellectuel qui faisait l'admiration générale et unanime. Avec une très grande gentillesse, il savait mettre sa disponibilité et la force de ses convictions au service de tous. Nous ne trouverons probablement pas de mots assez forts pour regretter sa disparition qui laisse un vide immense."

Michel Chappat

Président du Comité Français de l'AIPCR



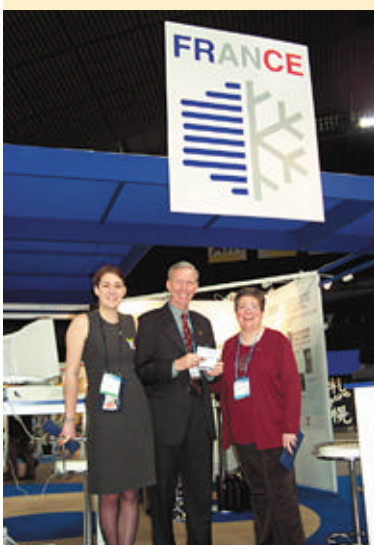
Philippe Léger (DR) entouré de la délégation française



Le pavillon français

XIe congrès de la viabilité hivernale

*Stéphanie de Sarego (ISTED)
Raymond Diericx (SOLVAY-Belgique)
Yolande Daniel (DR)*



Rendez-vous incontournable, le XIe congrès international de la viabilité hivernale de l'AIPCR s'est déroulé du 28 au 31 janvier 2002 à Sapporo (Japon). Il a réuni près de 2300 participants venus d'une soixantaine de pays.

La délégation française, d'environ 25 personnes, conduite par Philippe Léger, était constituée en majorité de gestionnaires de réseaux et de représentants des services centraux et du réseau technique et scientifique du ministère.

Bénéficiant d'un emplacement privilégié, face à celui du Japon et voisin de l'Italie (prochain organisateur), le pavillon français était également composé d'un industriel (Arvel), de sociétés d'autoroutes, de Météo France, du LCPC, et du SETRA. Malgré la participation limitée des entreprises françaises, ce stand a permis la présentation des savoir-faire français en matière de viabilité hivernale.

XIe congrès de la viabilité hivernale

Sapporo - 28 au 31 janvier 2002

Six thèmes principaux, définis par le comité C17 de l'AIPCR, ont constitué l'ossature du Congrès :

- thème 1 : Politiques et stratégies de viabilité hivernale
- thème 2 : Comment faire face à la neige et au verglas et coûts de ces interventions ?
- thème 3 : Questions relatives aux routes en hiver et sécurité de la circulation en zone urbaine
- thème 4 : Environnement et énergie
- thème 5 : Technologie des télécommunications
- thème 6 : Développement des technologies de déneigement et de lutte contre le verglas.

Retenons en particulier trois axes majeurs de réflexion :

Politique menée par les différents pays en matière de viabilité hivernale : les démarches entreprises et techniques employées par les pays nordiques sont intéressantes, car elles sont transposables en France, particulièrement en matière de sous-traitance au privé (Finlande, Canada) et de traitement de la glissance avec un mélange de sable et d'eau chaude.

Environnement et énergie : des réflexions ont été menées par différents pays sur les moyens possibles pour empêcher la neige de se fixer sur le sol. Par exemple :

- Le système d'échange de chaleur à trous de sonde (BHES), développé par le Japon, dont l'objectif est de réchauffer le sol, faisant ainsi fondre la neige au moment où elle se pose.
- Le système de chauffage de la chaussée en utilisant l'électricité d'origine éolienne.

L'utilisation de différentes énergies "moins polluantes" et surtout "moins onéreuses" est devenue un axe important des recherches faites chez les collègues japonais.

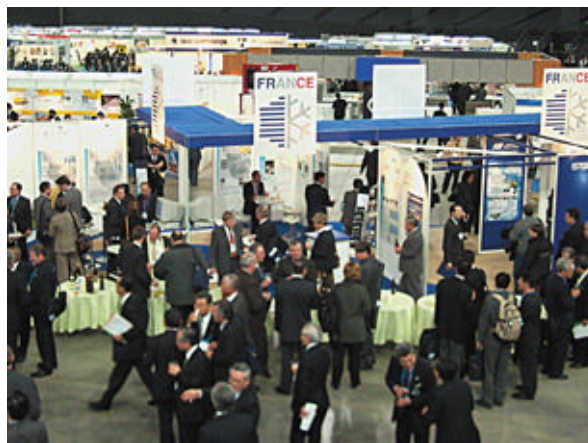
Une autre piste de réflexion porte sur "l'usage raisonné" du sel. Une étude comparative a été faite au Danemark sur l'emploi du sel mouillé répandu à l'aide d'une épandeuse à disque et la saumure répandue à l'aide de diffuseur. Les résultats présentés tendent à démontrer que la saumure est plus efficace que le sel mouillé.

Ainsi, en l'absence de solution "miracle", une meilleure connaissance de la physique de la neige, de ses réactions et de sa mise en relation avec la juste quantité de sel, dont les modalités sont à définir, reste un axe de recherche.

Technologie des télécommunications : face aux demandes de plus en plus exigeantes des usagers sur les difficultés qu'ils pourront rencontrer sur leur parcours, et sur la personnalisation de l'information fournie, il faut noter l'arrivée en force des systèmes ITS (Intelligent Transport System) qui permettent de donner aux usagers une information en temps réel, dynamique et toujours plus fiable sur les conditions de circulation en période hivernale. Les industriels japonais semblent avoir une longueur d'avance sur ce secteur (informations personnalisées par téléphones portables, sites internet, équipements embarqués dans les véhicules avec l'utilisation du GPS), mais des projets en France sont à mentionner (ASF).



Vue panoramique de l'exposition



Le pavillon français en pleine effervescence

Rencontre avec les partenaires

Le congrès a été l'occasion de faire le point sur les échanges Franco-Québécois et de penser à de nouvelles orientations en définissant des thématiques de travail précis qui feront l'objet de développements futurs. Emerge notamment l'idée d'un séminaire international sur la question de la toxicité du sel. Trois sujets ont été traités :

La contractualisation : le Québec a une expertise et un savoir-faire important en matière de contractualisation de l'entretien hivernal. La France étudie aujourd'hui cette hypothèse de diminution de l'entretien en régie et les contraintes inhérentes à cette option.

La toxicité des sels de voirie : au Québec, le sel de voirie est en passe d'être inscrit sur la liste des produits toxiques par Environnement Canada.

Le comportement de la neige : Un échange a eu lieu sur les travaux de recherche respectivement menés en France (modélisation du comportement de la surface, de la température de surface, modélisation du comportement d'une couche de neige à la surface - GELCRO) et au Québec (chaussées isolées, givrage, approche de la température de surface et de l'état de surface). L'objectif fixé est de constituer des fiches de synthèse qui faciliteront des échanges ultérieurs dans la perspective de pouvoir aussi dégager des axes de recherches communs pouvant impliquer les centres de recherche universitaires.

Idées glanées dans les stands institutionnels :

De nombreuses techniques de chauffage des revêtements (électrique, éolien, caloduc, stockage géothermique, etc) sont proposées en substitution des fondants routiers, sans que soit véritablement défini leur domaine d'emploi. Par comparaison aux produits de substitution issus de la chimie, il semble que l'on assiste à un large développement des méthodes thermiques. Cette tendance semble générale (Japon, Pays scandinaves), elle concerne en premier lieu le milieu urbain.

Le niveau de service offert aux usagers sur chaussées enneigées est de plus en plus fondé sur une évaluation du niveau d'adhérence, soit à l'aide de véhicules de mesures spécialisés, soit à l'aide de dispositifs de mesure équipant (ou qui équiperont) les véhicules de patrouillage. Si le concept semble à réserver aux pays à fort enneigement (où l'utilisateur est appelé à circuler sur la chaussée enneigée), il pourrait constituer un outil d'évaluation des objectifs de qualité fixés par contrat (cas du contrôle de qualité du service fait par une maîtrise d'œuvre privée).

Conclusion

Saluons tout d'abord le comité d'organisation japonais qui a fait preuve de beaucoup de savoir faire dans l'organisation de ce congrès !

Ce XI^e congrès de la viabilité hivernale a permis, au travers des six thèmes abordés, un large balayage des divers aspects de l'exploitation de la route en hiver. Bien qu'aucune véritable révolution n'ait été constatée sur le plan technique que ce soit dans le domaine des organisations ou des outils, le congrès a toutefois mis en évidence les multiples possibilités techniques existantes pour améliorer les services offerts aux exploitants et aux usagers. Dans cette " vitrine " des solutions possibles, il reste à évaluer leur pertinence, leur intérêt économique et à permettre leur appropriation par les utilisateurs potentiels. Tout ceci milite en faveur du renforcement et de la pérennisation d'échanges internationaux. Le comité C17 pourrait à l'avenir, selon ses nouvelles orientations, jouer un rôle majeur dans les échanges techniques permettant d'enrichir les pratiques des différents pays.

Rendez-vous au prochain congrès AIPCR sur la viabilité hivernale en Italie - 2006 (Sestrières - Turin)



Préfacé par P. Gandil, ce CD-ROM, réalisé par la DR et l'ISTED avec l'assistance du SETRA pour la documentation technique, présente les pratiques françaises en matière de viabilité hivernale.

Il peut être obtenu auprès de la DR/EGE (tél. : 01 40 81 12 24)

Les nouvelles publications AIPCR

Vous trouverez une présentation de chacun de ces documents en consultant le site internet de l'AIPCR :
www.piarc.org rubrique " Publications récentes "

Recyclage des chaussées souples existantes

76 pages
Date de parution : 2002
Référence : 08.07.B
Prix membre : 12 €
Prix non membre : 15 €

Géométrie de la section transversale des tunnels routiers à circulation unidirectionnelle

96 pages
Date de parution : 2002
Référence : 05.11.B
Prix membre : 12 €
Prix non membre : 15 €

CD-Rom Journées d'étude Bruit du trafic routier

Date de parution : 2002
Prix membre : 120 €
Prix non membre : 150 €

Bon de commande à retourner au secrétariat du "Comité Français de l'AIPCR"

Laboratoire Central des Ponts et Chaussées
58, boulevard Lefebvre 75732 Paris Cedex 15 - France
Fax : 01 40 43 65 15

Société :

Nom : Prénom :

Si adhérent AIPCR, N° adhérent : Membre collectif ☐ Membre individuel ☐

Adresse :

Téléphone : Télécopie : E-mail :

L'adhésion à l'AIPCR en tant que membre collectif donne droit à un exemplaire gratuit de chaque publication (*).

Titre	Référence	Quantité	Prix
Total			

(*) sauf CD-Rom

Comité de rédaction :

- M. Chappat
- B. Mahut
- Y. Daniel

Comité éditorial :

- M. Chappat
- P. Léger
- B. Mahut
- D. Mourier
- R. Sauterey
- J. Aunis

Conception, réalisation :

Ph. Caquelard - LCPC

A collaboré à la réalisation
de ce numéro : Lisy Randria

www.piarc.org/cnf



BULLETIN D'ADHÉSION

au Comité Français de l'AIPCR

à retourner au secrétariat du "Comité Français de l'AIPCR"

Laboratoire Central des Ponts et Chaussées
58, boulevard Lefebvre 75732 Paris Cedex 15 - France
Fax : 01 40 43 65 15

Société / Organisme :

Identité :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse :

.....

Téléphone :

Télécopie :

E-mail :

Montant adhésion 2002 :

☐ Membre collectif : 762 €

☐ Membre individuel : 46 €

L'adhésion à l'association ouvre droit à :

- un abonnement aux quatre numéros annuels de la revue "Routes / Roads"
- l'acquisition à tarif réduit des publications de l'AIPCR
- la collection des Rapports des Comités qui seront publiés à l'occasion du prochain Congrès Mondial de la Route qui se tiendra à Durban (Afrique du Sud) en 2003
- l'accès aux manifestations techniques du Comité Français de l'AIPCR
- l'abonnement à "La Lettre" du Comité Français de l'AIPCR

Mode de règlement :

• soit par virement direct au compte du "Comité Français de l'AIPCR" ouvert auprès du Crédit Lyonnais, Agence Puteaux-la Défense - n° 30002 / 00775 / 0000006958U / 45

☐

• soit par chèque postal ou bancaire, libellé au nom du "Comité Français de l'AIPCR"

☐